

# Mozambique - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

### **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

DERNIÈRE MINUTE

### **Menace terroriste dans la province de Niassa**

Date de mise en ligne le : 03 mars 2026

Des attaques terroristes ont été récemment perpétrées dans plusieurs localités et infrastructures touristiques situées dans la réserve spéciale de Niassa et ses environs. Compte tenu du risque persistant d'attaques et d'enlèvements, il est rappelé que les déplacements sont formellement déconseillés dans l'ensemble du Cabo Delgado et le tiers est de la province de Niassa. Ils sont par ailleurs déconseillés sauf raison impérative dans le reste de la province de Niassa.

# Sécurité

Date de mise à jour le : 02 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Zones de vigilance



# MOZAMBIQUE



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Centre de crise et de soutien / 23-01-2025

**Cette carte est indissociable du texte qui l'accompagne.**

- Formellement déconseillé
- Déconseillé sauf raison impérative
- Vigilance renforcée
- Vigilance normale

## **Zones formellement déconseillées (en rouge sur la carte)**

L'extrême nord du pays connaît, depuis octobre 2017, un grand nombre d'attaques terroristes, d'inspiration islamiste, revendiquées par l'Etat Islamique au Mozambique. Des opérations militaires sont menées sur une large portion du territoire du Cabo Delgado. En dépit des offensives des forces de l'ordre mozambicaines et des forces armées du Rwanda, des groupes restent actifs, se déplaçant régulièrement et changeant régulièrement de mode opératoire.

Plusieurs attaques visent autant les symboles de l'État (bâtiments publics, forces de sécurité) que les populations civiles (massacres, pillages, kidnappings...). Mais leurs actions concernent également les axes principaux de jour comme de nuit, et la zone de cabotage maritime.

Par conséquent, il est formellement déconseillé de se rendre dans l'ensemble de la province du Cabo Delgado, y compris son chef-lieu Pemba, ainsi que dans le tiers Est de la province du Niassa et le long de la frontière avec la Tanzanie, jusqu'au Malawi. Il est également formellement déconseillé de séjourner dans les îles au large de ces districts (Ibo et Quirimbas).

Dans la province de Nampula, il est formellement déconseillé de se rendre dans les districts de Momba, Errâti, Mecuburi, Lalaua et Nacaroa ainsi que la partie nord des districts de Nampula, Monapo, Meconta et Nacala, et la partie sud de Muecate.

## **Zones déconseillées sauf raison impérative (en orange sur la carte)**

Des incursions djihadistes ont eu lieu dans les provinces limitrophes de Niassa et de Nampula.

Sont déconseillés sauf raison impérative :

- la partie occidentale de la province du Niassa ;
- les districts de Nacala (Sud), Monapo (Sud), Mossuril, Muecate (Nord), , Nampula (Sud), Ribaue et Malima (y compris les villes de Nampula et Nacala) dans la province de Nampula.

En cas de déplacement pour raison impérative, il convient de prendre des mesures de sécurité adaptées à ce type de menace.

## **Zone de vigilance renforcée (en jaune sur la carte)**

En dehors des zones mentionnées ci-dessus, le reste du pays est en vigilance renforcée.

Dans les parcs et réserves naturelles, des accidents peuvent survenir en raison de la présence d'animaux dangereux. Les risques routiers (comportements imprudents de certains automobilistes, état du réseau routier dégradé en dehors des grandes villes) sont d'autant plus importants que les services de secours ne sont pas en capacité d'intervenir rapidement. Les services de santé, insuffisamment présents sur l'ensemble du territoire et peu développés, ont une capacité de prise en charge limitée.

## **Risques encourus et recommandations associées**

### **Terrorisme**

Le risque terroriste et d'enlèvement au Mozambique est élevé dans le nord-est du pays. Depuis octobre 2017, de nombreuses attaques de nature terroriste, menées par le mouvement armé djihadiste « Etat islamique au Mozambique », ont lieu dans la province de Cabo Delgado. Après les opérations de grande ampleur menées en 2021, notamment contre les villes de Mocimboa da Praia et de Palma, et la poursuite depuis lors des actions terroristes dans plusieurs zones de la province du Cabo Delgado et du nord de Nampula, la situation sécuritaire reste dégradée. Ces violences se sont étendues sporadiquement aux provinces voisines de Niassa et de Nampula.

## **Délinquance de droit commun**

Les agressions et les vols à main armée (objets personnels, véhicules, cambriolages de logements), de jour comme de nuit, sont occasionnels à Maputo et dans les principaux centres urbains mais ont récemment augmenté.

La pratique du car-jacking est devenue plutôt rare.

La pratique des enlèvements contre rançon est récurrente à Maputo et dans les principaux centres urbains (notamment à Beira). À ce stade, les étrangers résidant au Mozambique et les touristes ne sont pas visés, mais le risque d'être victime de ce type de crime ne peut pas être écarté. Il est recommandé aux Français de signaler à l'ambassade de France tout incident ou toute menace dont eux ou leurs proches pourraient faire l'objet au Mozambique (appels anonymes, SMS, courriels). Des mesures de précaution (variation des itinéraires, renforcement de la protection personnelle, communication des déplacements à des proches) sont recommandées.

## **Risque routier**

Les accidents graves de la circulation, dus au mauvais état du réseau routier, à l'imprudence des conducteurs, au manque d'entretien de certains véhicules ou à la traversée d'animaux domestiques ou sauvages, sont nombreux. Les dépassements sont souvent dangereux, en raison du non-respect de la distance de sécurité, d'un usage rare des clignotants et des risques inconsidérés pris par les automobilistes (dépassements malgré la présence de véhicules en face, forçant les autres automobilistes à rouler sur la bande d'arrêt d'urgence). Pour rappel, la conduite est à gauche au Mozambique.

La conduite de nuit est à éviter absolument en dehors des agglomérations (nombreux piétons et animaux traversant la route). Pour voyager en toute sécurité, il est recommandé de ne pas envisager d'étapes de plus de 500 km en une seule journée, de manière à arriver à destination avant la tombée de la nuit. De juin à août, la nuit tombe vers 17h30. Il est également conseillé d'éviter d'emprunter les « chapas », transports collectifs privés, tant pour le mauvais état des véhicules que pour la conduite dangereuse de leurs chauffeurs.

La présence de nombreux camions non bâchés transportant des matériaux de construction entraîne un risque important d'impact ou de fissure sur le pare-brise des véhicules. Il est conseillé de garder ses distances par rapport aux poids lourds et autres véhicules, en particulier sur les routes jonchées de petites pierres ou en travaux.

La pratique du vélo sur les routes du Mozambique, hors agglomérations, est fortement déconseillée sur tout type de route.

## **Piraterie maritime**

Les attaques de pirates sont un phénomène rare dans le canal du Mozambique. Plusieurs cas ont toutefois été recensés à l'encontre de voiliers. Il est recommandé à tous les bateaux de se conformer aux « Best Management Practices » et de s'enregistrer auprès du Centre de sécurité maritime de l'océan Indien (MSCIO) d'EUNAVFOR.

La navigation vers l'océan Indien en général demeure dangereuse, notamment à cause d'actes ponctuels de piraterie.

Il est recommandé de signaler tout projet de déplacement par voie maritime dans la région et de rejoindre la coopération maritime volontaire en transmettant sa position et ses intentions à :

**État-major ALINDIEN COMFOR EAU** : par téléphone +971 74 265 21 265 ou par courriel à [alindien-comfor-eau-marsec.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:alindien-comfor-eau-marsec.contact.fct@intradef.gouv.fr) ou [alindien-marsec.operateur.fct@def.gouv.fr](mailto:alindien-marsec.operateur.fct@def.gouv.fr)

Voir également la fiche thématique Piraterie maritime de ce site.

Par ailleurs, les archipels de Quirimba (Ibo) et au large de Palma (province du Cabo Delgado) ont fait l'objet de plusieurs attaques meurtrières et provoqué la fuite de dizaines de milliers d'habitants (cf. risque terroriste).

## Risques naturels

La saison cyclonique court généralement du mois de décembre à mars au Mozambique et concerne toute la côte. Pendant cette période, les inondations sont fréquentes dans les vallées des principaux fleuves, le Zambèze, le Save et le Limpopo notamment. Il convient de se tenir informé de la situation et de suivre les recommandations de la fiche risque climatique. Il est également conseillé de s'informer des conditions météorologiques sur l'ensemble du territoire auprès de l'Agence nationale de météorologie (en portugais).

## Recommandations générales

Il est recommandé de :

- limiter les déplacements en ville à pied la nuit, y compris dans les quartiers résidentiels ;
- se déplacer avec une copie authentifiée de son passeport ou de son document mozambicain (DIRE). Des amendes peuvent être dressées pour défaut de papier d'identité ;
- redoubler de prudence lors des déplacements à pied dans toutes les zones de la capitale, en particulier : Avenida Marginal (front de mer en centre-ville), Avenida Friedrich Engels (parallèle à l'avenue Nyerere) et quartier portuaire de la Baixa (notamment les abords du Jardim Tunduru) ;
- ne pas porter d'objets de valeur (appareils photos, caméras, etc.), en particulier dans les lieux publics (marchés, plages, restaurants, etc.) ;
- circuler avec les portières verrouillées et les vitres fermées ;
- éviter les déplacements en véhicule la nuit en dehors des agglomérations ou dans des lieux isolés en ville ;
- ne pas se promener seul la nuit sur les plages.

## Activités sportives à risque

### Baignade en mer

La baignade n'est en général pas surveillée au Mozambique, alors qu'elle est souvent dangereuse (courants forts, vagues en rouleaux). Il est conseillé aux baigneurs de rester le plus près possible des côtes. Des attaques de requins peuvent se produire exceptionnellement.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 02 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

# Formalités d'entrée

## Passeport

Le passeport doit être valide **6 mois au-delà de la date de fin de séjour** et disposer d'**au moins 2 pages vierges** à la demande des autorités mozambicaines. Les autorités mozambicaines sont intransigeantes sur ce point.

## Visa

### Passeports ordinaires

#### 1- touristiques et affaires

Pour les courts séjours, touristiques et affaires (réunion/conférence/stage..), de **moins 30 jours au maximum** au Mozambique, il est fait obligation de solliciter une autorisation en ligne via le portail [evisa.gov.mz](http://evisa.gov.mz), choisir « visa de turismo » ou « visto de negócio » (« tourist Visa » ou « Business Visa » en anglais). Cette démarche est à initier entre 5 à 7 jours avant le voyage, son accusé de réception peut être demandé à l'embarquement par les compagnies aériennes.

Les justificatifs (photo d'identité, copie du passeport, billet d'avion A/R, moyen de subsistance, réservations hôtelières, lettre d'invitation professionnelle..) doivent être scannés et apportés à l'appui de la procédure. Attention, les **réservations hôtelières** doivent être **payées**.

Le paiement d'environ **40 €** (frais de visa de 650 MZN + frais de service de 2400 MZN) peut être effectué directement à travers le site. **Bien garder le justificatif** qui sera demandé au comptoir de l'immigration.

Cette démarche (octroi d'un tampon d'entrée apposé sur le passeport) est finalisée à l'arrivée, au comptoir de l'Immigration. Outre l'autorisation [evisa](http://evisa.gov.mz), les voyageurs français doivent être en possession des mêmes justificatifs que ceux précédemment mentionnés et présentés à l'immigration.

Dans l'hypothèse où la procédure ne pourrait être menée à son terme, la délivrance du visa pourra être effectuée directement au point d'entrée aéroportuaire sous réserve de **justifier** de son incapacité à obtenir l'autorisation attendue.

#### 2 – Visiteurs (visites familiales ou proches) « visto visitantes » :

Pour les visites à des proches, un visa visiteur **doit être demandé avant le départ à l'ambassade mozambicaine compétente** pour votre pays de résidence.

Conformément au Décret n° 108 du 31.12.2014, Art. 15, le **visité** devra présenter au SENAMI un courrier (« Boletim de alojamento ») par lequel il reconnaît héberger son visiteur, comportant :

- photocopie des passeports visiteurs et visité,
- justificatif de la résidence – facture eau, gaz..
- billet d'avion retour,
- photocopie du tampon d'entrée figurant sur le passeport, et
- justificatif du paiement des frais de visa,

et assurer ses conditions de séjour ainsi que les dépenses de rapatriement en cas de nécessité. (O termo de responsabilidade referido no presente artigo incluirá, obrigatoriamente, o compromisso de assegurar as condições de estadia em território nacional, bem como as despesas

de repatriamento, se necessário.)

Il devra également **informer le Service national de l'immigration – SENAMI** - (ou « la police ou l'administration locale » en l'absence d'une entité du SENAMI - Art 38 du Décret) de la présence de son visiteur dans un **délai maximum de 5 jours** (bien garder une copie de la démarche, idéalement avec **accusé-réception** par l'autorité réceptrice). Tout retard à cette déclaration entraîne une amende de 1.000 MZN par jour. Celle-ci peut être majorée de 50% dans certains cas.

### **3 - Voyageurs résidant dans un pays sans représentation diplomatique ou consulaire mozambicaine**

(Art. 21 du Décret n° 108 du 31.12.2014, Art. 28 de la loi 23 du 29.12.2022)

Un visa (visiteur) peut être délivré aux frontières au ressortissant étranger résidant d'un pays où il n'existe pas de représentation diplomatique ou consulaire de la République du Mozambique.

Validité :

- 2 entrées
- Durée de **30 jours**
- **non prorogeable**

### **4 - Pour tout autre motif de séjour, un visa doit être sollicité auprès de :**

Ambassade du Mozambique à Paris

82, rue Laugier

75017 Paris

Tél. : +33 1 47 64 91 32

ou l'ambassade mozambicaine compétente pour votre pays de résidence.

### **5 – Prolongation de séjour (sauf voyageur du paragraphe 3)**

Si « pour une **raison valable** » le voyageur souhaite prolonger son séjour, la demande doit être sollicitée à travers la plateforme internet dédiée ou auprès de la direction régionale des services de migration où il réside, contre paiement.

Si le visa doit expirer pendant le séjour, il conviendra de le faire proroger dans le consulat mozambicain le plus proche (Mbabane en Eswatini ou Nelspruit en Afrique du Sud), sous peine d'une amende de 50 dollars américains par jour de séjour irrégulier.

Les postes frontières terrestres sont en général ouverts de 6h à 18h. Celui de Ressano Garcia (frontière avec l'Afrique du Sud) est ouvert de 6h à 24h. Ceux de Namaacha et Goba (frontière avec l'Eswatini) le sont de 6h à 20h. Le poste de Ressano Garcia connaît régulièrement des pics d'affluence entraînant une attente de parfois plusieurs heures.

### **6 - Contacts du SENAMI :**

n <sup>o</sup>	Direcções provinciais de Migração	Correio eletrónico
01	DPM-Niassa	dpm.niassa@senami.gov.mz
02	DPM- Cabo Delegado	dpm.cabodelgsdo@senami.gov.mz
03	DPM-Nampula	dpm.nampula@senami.gov.mz
04	DPM-Zambézia	dpm.zambezia@senami.gov.mz
05	DPM-Tete	dpm.tete@senami.gov.mz
06	DPM-Manica	dpm.manica@senami.gov.mz
07	DPM-Sofala	dpm.sofala@senami.gov.mz
08	DPM-Inhambane	dpm.inhambane@senami.gov.mz
09	DPM-Gaza	dpm.gaza@senami.gov.mz
10	DPM-Maputo Província	dpm.mapprovincia@senami.gov.mz
11	DPM-Maputo Cidade	dpm.mapcidade@senami.gov.mz

Dernière actualisation le 11/03/2026, information toujours valable à la date du jour

## Passeports officiels – diplomatique et service

Depuis l'entrée en vigueur en 2024 de l'accord d'exemption de visa, les titulaires de passeport **diplomatique** sont exemptés de visa de court séjour. Le visa de long séjour reste exigible et doit être sollicité auprès de la représentation diplomatique ou consulaire compétente.

Pour les détenteurs de passeports de **service**, le visa (court et long séjour) demeure obligatoire et doit être demandé auprès de la représentation diplomatique ou consulaire mozambicaine compétente selon la résidence du titulaire. **La procédure d'evisa n'est pas valable pour les passeports de service, le visa ne peut pas non plus être obtenu à la frontière.**

## Réglementation douanière

Les voyageurs peuvent entrer librement sur le territoire mozambicain avec les biens suivants :

- Tabac : 400 cigarettes ou 100 petits cigares ou 50 cigares ou 250 g de tabac ;
- 2,25 litres de vin et 1 litre d'autres boissons alcoolisées ;
- 50 ml de parfum ;
- Tout article dont la valeur n'excède pas 50 dollars.

Les autres articles et biens doivent être déclarés. Les narcotiques et le matériel pornographique sont interdits. Le transport d'armes nécessite une licence spéciale.

Les voyageurs se rendant au Mozambique doivent obtenir à la frontière une **licence d'importation temporaire de leur véhicule**, à conserver tout au long de leur séjour.

## Santé

Date de mise à jour le : 02 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### **Avant le départ**

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

### **Frais d'hospitalisation et dépenses de santé**

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Les infrastructures de santé du pays sont très pauvres, surtout en province, et les médecins sont peu nombreux. Toute intervention médicale sérieuse doit, si possible, être réalisée à l'étranger (l'Afrique du Sud est la destination conseillée la plus proche).

À Maputo, les principales structures hospitalières sont :

- ICOR, 1111 avenida Kenneth Kaunda. Téléphone 21.41.63.47 / 21.41.60.72, 74, 75
- Hospital Privado rua do Rio Inhamiara, Sommerschild II. Téléphone 21.24.29.00 / 21.49.36.80 / 21.48.39.05
- Clinica de Sommerschild / policlinicas de Moçambique, rua Pereira do Lago. Téléphone 21.49.39.24/5/6

### **Recommandations pour la santé**

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

### **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Voyager avec son carnet de vaccinations, qui peut être demandé et contrôlé lors du passage de la frontière à l'aéroport.

## Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Fièvre jaune** : la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire uniquement pour les personnes ayant transité ou séjourné dans l'un des 42 pays suivants : Angola, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Colombie, Côte d'Ivoire, Équateur, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guyana, Guinée Conakry, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Panama, Pérou, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Somalie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suriname, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago et Vénézuéla ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Mpox** en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## Risques sanitaires

### Maladies transmises par les moustiques

#### Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

### Fièvre jaune

Il s'agit d'une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont variables, allant du syndrome pseudo-grippal (fièvre, frissons, douleurs musculaires, maux de tête...) à des formes plus graves (vomissements de sang, jaunisse, convulsions, coma...) qui sont mortelles dans 20 à 60 % des cas. Aucun traitement curatif n'existe à ce jour.

La prévention individuelle repose uniquement sur la vaccination et sur la protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination doit être réalisée dans un centre de vaccination international et de préférence au moins 10 jours avant le départ.

De nombreux pays exigent la vaccination à l'entrée du territoire. Le fait qu'un pays n'exige pas la vaccination contre la fièvre jaune ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de transmission de la maladie.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

### **Paludisme**

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

### **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Autres maladies**

### **Choléra**

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Il existe un risque de contamination dans les banlieues et les régions les plus défavorisées et isolées, avec des poussées cycliques en particulier dans la province de Sofala (Beira), de Maputo et à Nampula. Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et ingestion d'eau contaminée.

### **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

### **Hépatite A**

L'hépatite A est une maladie virale du foie provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La prévention repose sur la vaccination et le respect de règles d'hygiène alimentaire.

### **MPOX**

Le mpox (anciennement variole du singe) est une maladie virale qui se transmet par contact rapproché avec une personne infectée via notamment des lésions cutanées, des fluides corporels, des objets contaminés ou encore des gouttelettes respiratoires (postillons). La maladie est caractérisée le plus souvent par l'association de fièvre, de courbatures et d'une éruption cutanée. Des formes graves voire mortelles sont possibles, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Avant le départ en zone endémique, la vaccination peut être indiquée pour les voyageurs les plus à risques. L'application des mesures de prévention est essentielle : hygiène des mains, évitement de contacts physiques rapprochés avec des personnes infectées ou susceptibles de l'être, absence de contact avec des animaux malades ou des objets potentiellement contaminés. En cas de contact à risque, il est recommandé de consulter un médecin.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France, le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la santé.

## **Poliomyélite**

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Il est fortement recommandé d'être à jour de sa vaccination et de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccination internationale avant le départ. L'Organisation mondiale de la Santé recommande aux voyageurs souhaitant se rendre dans ce pays de disposer d'un certificat de vaccination contre la poliomyélite datant de moins de 12 mois (à inscrire sur un certificat de vaccination internationale).

## **Rage**

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

## **Tuberculose**

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Pendant le voyage**

### **Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques**

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;

- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé.

## Informations utiles

Date de mise à jour le : 02 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Transport

#### Transport routier

##### Circulation et infrastructure routière

Comme dans l'ensemble de l'Afrique australe, la conduite est à gauche au Mozambique.

Les conducteurs doivent respecter scrupuleusement les limites de vitesse (60 km/h en agglomération, 120 km/h au maximum sur les routes nationales, mais de nombreux tronçons sont limités à 100 km/h). Les radars et les contrôles de police sont nombreux.

La route nationale 1 (Nord-Sud) est le principal axe de circulation du pays. Elle est, dans l'ensemble, en état satisfaisant.

La route nationale 6 entre Beira et la frontière avec le Zimbabwe est en mauvais état entre Beira et Inchope (croisement avec la route nationale

1).

Les liaisons sont assez bonnes avec l'Afrique du Sud (Nationale 4, poste frontière de Ressano Garcia). Pour les routes menant au royaume d'Eswatini, les routes sont en mauvais état sur environ une vingtaine de km avant d'arriver au poste frontière de Namaacha et sur une dizaine de km avant Goba. Le poste frontière de Kosi Bay (frontière avec l'Afrique du Sud / Kwazulu Natal) est à environ une heure et demie depuis Maputo, grâce au franchissement du nouveau pont de Catembe (péage - paiement seulement en numéraire, en mëticaïs) et à la réfection de la route (section à péage également) désormais en parfait état jusqu'à la frontière. Il est également possible d'entrer en Afrique du Sud (parc Kruger) par le poste de Giriwondo, situé dans le parc national du Limpopo (accès en 4x4 uniquement).

Il existe deux péages sur la route nationale 4 (à Matola et à Moamba), qui acceptent les paiements (en numéraire seulement en mëticaïs, rands ou dollars).

Des trous importants sont susceptibles de se former sur l'asphalte des routes après de fortes pluies.

Le reste du réseau routier est surtout constitué de pistes praticables seulement en véhicules 4x4 à la saison des pluies (décembre-mars). Les stations essence peuvent être parfois très espacées et il est recommandé de toujours rouler avec au moins 50 % du plein. La signalisation routière est pratiquement inexistante en dehors des agglomérations.

Les postes frontières terrestres sont en général ouverts de 6h à 18h. Celui de Ressano Garcia (frontière principale avec l'Afrique du Sud) est ouvert de 6h à 24h. Ceux de Namaacha et Goba (frontière avec le royaume d'Eswatini) le sont de 6h à 20h. Le poste de Ressano Garcia connaît à certaines périodes de l'année (Noël et Nouvel An notamment) des pics d'affluence qu'il est préférable d'éviter.

Conformément au Décret 43/2021 en date du 30 juin 2021, les conducteurs de véhicules **légers**, immatriculés ailleurs qu'au Mozambique, doivent s'acquitter de taxes routières (taxas rodoviárias), dans les deux sens (donc à l'entrée et à la sortie) :

de **10 US Dollars**, à payer aux postes frontières suivants :

- Mandimba, Province de Niassa,
- Milange, Province du Zambèze,
- Zóbuè, Cuchumano, Cassacatiza, Calómuè et Changara, dans la Province de Tete,
- Machipanda, dans la Province de Manica.

de **3 US Dollars**, aux postes frontières suivants :

- Namaacha et Goba, dans la Province de Maputo.

## **Permis de conduire et assurance**

Les automobilistes doivent disposer d'un permis de conduire international en cours de validité et, pour ceux qui s'établissent dans le pays pour un long séjour, d'un permis mozambicain (qui s'obtient en laissant en dépôt le permis national). Chaque véhicule doit disposer de 2 triangles de signalisation et d'un gilet fluorescent (la police en contrôle régulièrement la présence et verbalise les infractions). L'usage de la ceinture de sécurité est obligatoire.

Les étrangers doivent avoir sur eux les originaux de leurs documents d'identité (passeport ou titre de séjour, permis de conduire). Des copies ne suffisent généralement pas si elles ne sont pas authentifiées et l'absence de documents originaux lors d'un contrôle d'identité peut avoir pour

conséquence une incarcération.

Une assurance au tiers est obligatoire. Elle peut être contractée aux frontières pour la durée du séjour.

## Réseau ferroviaire

Les déplacements en train sont très lents et inconfortables, y compris sur la ligne Johannesburg–Maputo (600 km en 14 heures). L'état du réseau ferroviaire donne lieu à de fréquents accidents. Il est déconseillé d'utiliser ce moyen de transport.

## Transport aérien

Liaisons intérieures : depuis mai 2017, la LAM (Linhas Aéreas de Moçambique) n'est plus inscrite sur la liste noire européenne. Les vols nationaux sont principalement opérés par cette compagnie.

Liaisons internationales : il n'y a pas de vols directs entre la France et le Mozambique, y compris depuis la Réunion. La compagnie Air France assure des vols entre Paris et Johannesburg et la compagnie South African Airways des vols entre Johannesburg et Maputo. D'autres compagnies assurent des vols indirects entre Paris et Maputo, via notamment Addis Abeba, Doha, Lisbonne ou Nairobi.

## Législation locale

L'usage et la vente de stupéfiants, drogues « douces » incluses, sont interdits et sévèrement punis par la loi.

La vente de boissons alcoolisées est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.

## Us et coutumes

Une tenue correcte est de rigueur en toute circonstance, et notamment sur les plages fréquentées où les mini-tenues de bain sont à proscrire. La visite de lieux de culte doit se faire avec des vêtements appropriés (pas de shorts ou vêtements trop courts, ni de vêtements découvrant les épaules).

## Divers

### Électricité / eau

Le courant électrique est à 220V.

Il n'est pas conseillé de boire de l'eau du robinet.

## Monnaie et paiements

La monnaie nationale est le métical, que les voyageurs peuvent retirer sans difficulté dans les nombreux distributeurs du pays à l'aide de leurs cartes internationales (carte VISA de préférence, le réseau Mastercard étant limité ici). Par prudence, il est préférable de retirer de l'argent en semaine et dans les grandes villes (l'approvisionnement en billets peut parfois poser problème). De nombreux commerces acceptent les cartes internationales, du moins à Maputo. Les euros, dollars et rands sont acceptés en de nombreux endroits mais il est préférable de les changer sur place en méticaïs.

## Téléphone et Internet

Code international du Mozambique : +258.

Il existe trois opérateurs de téléphonie mobile au Mozambique (Mcel, Vodacom et Movitel). Le réseau n'est pas toujours bon, notamment en

province et en dehors des villes.

Le Mozambique est couvert par le réseau 3G.

Les connexions Internet locales sont lentes et chères. Les cybercafés sont peu nombreux, même à Maputo.

Heure locale : GMT+2 heures.

## Jours fériés nationaux

1er janvier, 3 février, 7 avril, 1er mai, 25 juin, 7 septembre, 25 septembre, 4 octobre et 25 décembre. Certaines villes ont des jours fériés spécifiques (10 novembre pour Maputo).

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

## Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 02 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Visa d'affaires

**Le visa est obligatoire pour les Français souhaitant se rendre au Mozambique.** Il doit être demandé auprès de l'ambassade du Mozambique à Paris, située au 82, rue Laugier, 75017 (Tél : +33 1 47 64 91 32).

**Aucun visa ne sera délivré à l'arrivée à Maputo pour les résidents en France métropolitaine.**

Pour les visas d'affaires, une **assistance peut-être apportée par le Service économique** ([maputo@dgtresor.gouv.fr](mailto:maputo@dgtresor.gouv.fr)) aux entreprises ne disposant pas de correspondants locaux. Il conviendra de lui transmettre une copie de la première page du passeport, des dates de séjour, du nom de l'entreprise et de la position de la personne sollicitant un visa au sein de l'entreprise.

L'ambassade de France à Maputo émettra une note verbale qu'il faudra présenter à l'ambassade du Mozambique en France avec la demande de visa.

### Cas particulier pour les résidents de La Réunion et de Mayotte

Compte tenu de leur situation géographique, les Mahorais et Réunionnais sont **éligibles à l'obtention de visas à l'entrée au Mozambique** et les services migratoires des aéroports du pays en sont informés.

**Certains documents justificatifs sont toutefois exigés** pour la délivrance de visas de frontière, à savoir :

- une **preuve de résidence à Mayotte ou à La Réunion** (passeport ou CNI si elle comporte une adresse dans l'un des deux territoires, ou toute attestation de résidence délivrée par une mairie par exemple) accompagnée d'une traduction en portugais certifiée ;
- un billet aller-retour ;
- une réservation d'hôtel ou une lettre d'invitation d'une entité mozambicaine.

Comme pour les ressortissants métropolitains, le Service économique (maputo@dgtresor.gouv.fr) peut apporter son **assistance aux entreprises ne disposant pas de correspondants locaux** (cf. supra pour les documents à fournir).

#### Délais d'obtention :

En cas d'urgence, les visas peuvent être délivrés en 48 heures. Il convient toutefois de prévoir, pour les cas normaux, un **délai de deux semaines**.

## Données économiques

Consulter la fiche Repères économiques Mozambique.

## Contacts utiles

### Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

#### Bureau de Maputo

Av. Julius Nyerere, 2 361 - CP 4 781 - MAPUTO, Mozambique

Tél. : +258 21 48 46 78

Télécopie : +258 21 48 46 30

Site Internet

### CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils mettent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site internet : Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France

### AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français**.

#### Agence de Maputo

Avenida 24 de Julho, n°1500

BP 2647

Maputo, Mozambique

Tél. : +258 21 30 43 00 / +258 21 30 43 01 / +258 21 30 43 02

Télécopie : +258 21 30 37 47

Courriel : [afdmaputo@afd.fr](mailto:afdmaputo@afd.fr)

## BAD

Le Mozambique est membre de la Banque africaine de développement (BAD).

Page du Mozambique

## FMI

- Bureau du représentant résident du FMI au Mozambique
- Le Mozambique et le FMI

## Contacts utiles

Date de mise à jour le : 02 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

## Annuaire des représentations mozambicaines en France

[Voir la liste](#)

### Ambassade de France au Mozambique

Publié le : 11 juin 2025

## Coordonnées

Avenida Julius Nyerere - BP 4781

2361 Maputo

Mozambique

-25.96105065093, 32.601831157644

+258 21 48 46 00

+258 823 070 020

(permanence consulaire 24h/24h)

## Liens utiles

[Ambassade de France au Mozambique](#)

X 

Facebook 

Courriel : admin-francais.maputo-amba@diplomatie.gouv.fr

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

### **Section consulaire de l'Ambassade de France à Maputo**

Publié le : 04 juin 2025 Mis à jour le : 06 juin 2025

## **Coordonnées**

Avenue Julius Nyerere

2385 Maputo

Mozambique

+33 1 70 71 02 54

+258 21 48 46 80

## **Liens utiles**

[Ambassade de France au Mozambique](#)

X 

Facebook 

Courriel : admin-francais.maputo-amba@diplomatie.gouv.fr

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes)

WebRTC

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.